



Communiqué de presse
Toulouse, le 22 octobre 2012

Université de la Copropriété

Mercredi 24 octobre 17h/19h - Musée des Abattoirs à Toulouse

CONFÉRENCE " CHARGES, DECOMPTE DE CHARGES ET REMUNERATION DU SYNDIC" ORGANISÉE PAR L'UNIS

Mieux comprendre les rouages complexes du métier de syndic pour mieux s'entendre... telle est la volonté de l'UNIS -Union des Syndicats de l'Immobilier- en organisant mercredi 24 octobre prochain de 17h à 19h une conférence sur le thème "Charges, décompte de charges et rémunération du syndic". La participation est gratuite.

Informer copropriétaires et conseils syndicaux

Cette conférence s'adresse aux copropriétaires et conseil syndicaux, membre de l'UNIS Midi-Pyrénées ou non. L'objectif est de leur faire comprendre les critères de détermination et de répartition des charges ainsi que les modalités de règlement. Cette conférence leur permettra également d'appréhender la rémunération du syndic.

Cette conférence sera donnée par Paul Soucasse, Expert Comptable, et Heddar Kheira, Juriste à l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement), Michel Maillard, Président Métier Copropriété à l'UNIS, Fabrice Parro et Patrick Dey, administrateurs de biens, et Janine Redon, Présidente du pôle UNIS Midi-Pyrénées.

Cette séance d'information s'inscrit dans le cadre d'un cycle d'ateliers successifs (Université de la Copropriété) initiés par l'UNIS dans 57 villes de France. Afin de conférer un caractère aussi impartial que rigoureux, un comité scientifique a été créé associant aux professionnels de l'immobilier des personnalités reconnus pour leur compétence dans les domaines juridique ou économique dont le Professeur Michel Mouillard (créateur de CLAMEUR, outil unique qui permet de mesurer précisément le montant des loyers en France).

Pour **Janine Redon**, Présidente de l'UNIS Midi-Pyrénées, *"La confiance des copropriétaires et des conseils syndicaux dans leur syndic ne peut s'acquérir que si chacun connaît son rôle, ses droits et ses devoirs. Alors, la relation syndic/copropriétaire et syndic/conseil syndical sera positive, efficace et saine dans l'intérêt de tous"*.

A propos de l'UNIS Midi-Pyrénées :

L'UNIS est née en 2009 du regroupement de trois organisations syndicales : la Confédération Nationale des Administrateurs de Biens (CNAB), le Conseil Supérieur de l'Administration de Biens (CSAB) et l'Union Nationale de l'Immobilier (UNIT). En Midi-Pyrénées, 67 professionnels de l'immobilier (syndics de copropriété, agents immobilier, gérants d'immeubles, marchands de biens et experts immobilier) y adhèrent. A eux seuls, ils gèrent **98 000 lots en copropriété et 52 000 en gestion locative en Midi-Pyrénées, soit plus de la moitié de la région.**

INSCRIPTION GRATUITE : www.unis-immo.fr

Renseignements presse

Laurence de Boerio - 06 03 10 16 56 - rp@deboerio.net